

Assemblée nationale
126, Rue de l'Université
75355 PARIS 07 -SP

Madame Frédérique Vidal
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
21 rue de Descartes
75005 Paris

Paris, le 6 avril

Madame la Ministre,

Le contexte de confinement depuis le 16 mars impacte tout le milieu universitaire et le parcours pédagogique des étudiants. Permettez-nous de revenir, au nom de l'ensemble des députés du Groupe Socialistes et apparentés, sur certains points, de vous alerter sur les problématiques qui nous ont été remontées et de vous faire part de nos demandes.

I. Concernant la continuité pédagogique

Ce sont 2,7 millions d'étudiants qui se retrouvent à étudier chez eux. Les universités ont relevé ce défi très rapidement, grâce à la mobilisation très forte et l'investissement très grand des enseignants-chercheurs. Toutefois de nombreux étudiants connaissent des difficultés pour suivre les cours, faute d'outils numériques et de connexion internet. Le problème des étudiants qui travaillent dans les supermarchés et qui ont vu leurs horaires augmenter est également posé.

Nous demandons

- la fourniture d'outils numériques et d'accès à internet à chaque étudiant qui en a besoin ;
- l'accès aux statistiques des connexions ENT et des « décrochages » ;
- à terme, un investissement massif dans une politique de pédagogie numérique (outils numériques, réseaux, formation etc.).

II. Concernant la précarité étudiante

Ce sont 20% des étudiants qui vivent en France sous le seuil de pauvreté et cette précarité est fortement aggravée par la crise traversées : perte d'activité rémunérée, disparition de services essentiels (restaurants universitaires, aide alimentaire), isolement social ...

Nous saluons votre annonce, le 31 mars dernier, complétant de 10 millions supplémentaires le dispositif des aides spécifiques d'urgence.

Vous avez également demandé aux universités de mobiliser une partie de la CVEC, une contribution payée par les étudiants et destinée à la vie étudiante et la santé universitaire, afin de répondre aux besoins matériels les plus urgents de leurs étudiants. **Nous regrettons que le gouvernement s'en remette aux établissements** – d'une part, il les encourage à utiliser les propres fonds des étudiants qui sont destinés à d'autres priorités ; – d'autre part, sans visibilité sur ce qu'il reste dans chaque établissement et sans pouvoir définir de montant ou de barème, vous risquez d'entraîner de grandes disparités dans les aides qui sont apportées aux élèves dans le besoin.

Nous demandons

- une réévaluation des 10 millions d'euros aux CROUS pour, notamment : généraliser la suspension des loyers CROUS, étendre l'ASAA aux étudiants étrangers ;
- un effort financier vis-à-vis des établissements pour qu'ils puissent répondre à tous les besoins des étudiants : matériels, alimentaires, médicaux et psychologiques ;
- un accompagnement spécifique pour les étudiants ayant perdu une activité rémunérée.

III. Concernant Parcoursup

La phase de confirmation des vœux sur Parcoursup s'est achevée le 2 avril. Votre ministère a indiqué que les chiffres étaient équivalents à 2019. Le 1^{er} avril, certaines Universités faisaient pourtant part d'un taux de 10% à 20% d'élèves n'ayant pas confirmé leur vœux.

Nous demandons

- dans les meilleurs délais, une transparence totale sur les chiffres des inscriptions ;
- un suivi continu et individualisé des candidats afin que ceux qui n'auraient pas confirmé leurs vœux soient contactés et relancés ;
- des conditions permettant un examen individualisé approfondi de chaque dossier par les CEV.

IV. Concernant les examens

S'il revient à chaque formation de chaque établissement d'organiser ses examens, il est essentiel que les nouvelles modalités permettent à chaque étudiant de passer ses examens dans les meilleures conditions et qu'aucun ne soit lésé.

En cas d'impossibilité d'organiser des examens écrits ou oraux, nous nous interrogeons sur les capacités techniques des universités à organiser des examens en ligne. Notamment, **nous rappelons que l'article D.611-12 du Code de l'Éducation** pose comme condition de validité des examens en ligne la vérification que chaque candidat dispose des moyens techniques lui permettant le passage effectif des épreuves.

Nous demandons

- une information, dans les plus courts délais, claire, précise et individuelle des étudiants sur les dates et modalités de leurs examens ;
- en priorité, des examens via des dossiers personnels « maison » avec : fourniture de matériel numérique et d'accès à internet en cas de besoin, envois par voie numérique et postale, délais étendus afin de pallier aux différences de confinement ;
- en cas d'examen en ligne, un recensement exhaustif de chaque étudiant pour assurer des conditions sereines et équitables et la fourniture de matériel en cas de besoin.

V. Concernant les stages

Pour tous les étudiants dont les stages ont été suspendus, se pose la question de la validation des UE et de leur année.

Nous demandons

- qu'aucun étudiant ne soit pénalisé du fait de la fin anticipée de son stage ;
- que l'évaluation puisse porter sur la période effectuée ;
- de laisser la possibilité à l'étudiant qui le désire de décaler sa période de stage (jusque décembre 2020).

VI. Concernant les étudiants en santé

Les 250 000 étudiants en santé de toute la France sont mobilisés pour assurer la gestion de la crise sanitaire, dans des conditions de travail extrêmement difficiles et un manque de sécurité pour leur santé criant. De plus, leur statut reste flou et leur salaire dérisoire. Si nous saluons les initiatives de certaines régions qui allouent une indemnité à leurs étudiants soignants (1.200 euros en Bourgogne Franche-Comté, 1.400 euros en Hauts-de-France etc.), les étudiants provenant d'autres régions (comme celle du PACA) ne voient que leur barème de stage s'appliquer (soit 1,08 ou 1,42 de l'heure pour les 2^{ème} ou 3^{ème} année pour les élèves infirmiers). Cette implication exceptionnelle des étudiants doit être cadrée et valorisée.

Nous demandons

- une revalorisation et une homogénéisation de leurs indemnités pendant la crise sanitaire ;
- le respect des normes de sécurité, au même titre que les professionnels (accès au matériel de protection etc.) ;
- la mise en place de dispositifs d'accompagnement et de soutien psychologique.

Pour conclure, nous souhaiterions, en tant que parlementaires, être pleinement informés des mesures prises par votre Ministère ainsi que de leur mise en œuvre sur les territoires.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à nos demandes et des précisions que vous nous apporterez, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de toute notre considération.

Les commissaires Socialistes et apparentés de la Commission des affaires culturelles

Josette Manin, députée de la Martinique



Régis Juanico, député de la Loire



Sylvie Tolmont, députée de la Sarthe



Michèle Victory, députée d'Ardèche

